

Être proche aidant, un défi quotidien

Chacun peut être amené à devenir proche aidant d'un parent, d'un enfant, d'un ami, d'un voisin... En écho à la journée romande des proches aidants organisée le 30 octobre prochain, découvrez les mesures de soutien proposées à Genève.



Conférence du 7 mars 2019.

Le rôle de proche aidant est bien souvent endossé par des femmes. Aider une personne dépendante, c'est largement plus qu'une activité à plein temps! L'épuisement physique et psychique est le premier risque auquel tout proche aidant peut être confronté. Des mesures de répit et de soutien pour les proches aidants existent! Nous vous présentons ci-dessous une liste non exhaustive de ces mesures adressées aux proches aidants de personnes âgées. Vous avez des questions au sujet de ces aides?

Contactez le service de la cohésion sociale par téléphone au 022 306 06 70 ou par email à seniors@vernier.ch.

Mesures de répit : des solutions de prise en charge de la personne aidée afin de soulager les proches aidants

UATR

www.imad-ge.ch

Les unités d'accueil temporaire de répit accueillent pour un séjour temporaire (de 5 à 45 jours par année) des personnes dont les proches aidants ont besoin d'une pause. Les conditions d'admission en UATR sont les suivantes: être en âge AVS, résider sur le canton de Genève, disposer d'une prescription médicale. Prix: CHF 105.15 par jour (partiellement remboursés pour les bénéficiaires de prestations complémentaires cantonales, SPC), auxquels s'ajoutent les frais des soins éventuels (remboursés par l'assurance maladie de base, LAMal).

Foyer de jour

www.foyers-jour-nuit.ch

Les foyers de jour sont des lieux d'accueil, de soins et d'accompagnement.

L'accueil peut s'envisager un ou plusieurs jours par semaine. Un foyer offre également un accueil de nuit. Il existe des foyers spécifiques pour des personnes avec des troubles cognitifs. Un suivi de santé est assuré en coordination avec le médecin traitant et l'équipe médico-sociale. Le transport depuis le domicile peut être organisé (CHF 5.- par course). Les prix oscillent entre CHF 49.- et 54.- par jour. Les bénéficiaires des SPC peuvent être partiellement remboursés.

Assistance à domicile

www.ge.ch/reseau-soins-genevois-maintien-domicile-accompagnement-proches-aidants

Il est possible de faire intervenir des professionnels pour un accompagnement ciblé. Suite à une évaluation à domicile, des prestations personnalisées peuvent être proposées. Voici une liste

non exhaustive des prestations disponibles: soins (douche, etc.), assistance et compagnie, appui dans les tâches de la vie quotidienne (faire les courses, préparer un repas), livraison de repas à domicile, ménage, transport. Une partie de ces prestations est prise en charge par la LAMal et remboursée par le SPC.

Bénévoles

Si la situation du proche aidé le permet, un bénévole peut intervenir à domicile pour des moments d'échange et de compagnie ce qui permet de soulager les proches aidants, mais aussi de proposer au proche aidé une nouvelle relation de confiance.